

# CONGES DE SOLIDARITE

Le 1er octobre 2009, l'Association Française des Volontaires du Progrès - AFVP, créée en 1963, est devenue France Volontaires, à l'initiative des pouvoirs publics et du monde associatif.

France Volontaires a développé un réseau unique de partenaires en recherche de compétences professionnelles pour renforcer leurs capacités opérationnelles. Depuis 2005, elle accueille des professionnels en recherche d'engagement volontaire et solidaire à l'international. Une trentaine de missions a été jusqu'à ce jour réalisée avec succès.

Les représentations de France Volontaires ainsi que ses Volontaires sur le terrain vous garantissent :

- une qualité de missions répondant à de vrais besoins
- un accueil et un encadrement optimisés de vos bénévoles
- un suivi des missions réalisées

## Quelles missions ?

Elles ne sont proposées que dans les pays d'intervention de France Volontaires.

Compétences recherchées :

- comptabilité - gestion
- organisation
- communication - webmastering
- ressources humaines

Certaines missions peuvent s'effectuer en binôme, selon le principe de complémentarité de compétence.

Les partenaires bénéficiaires sont essentiellement des associations locales et nationales, de taille variable. Toutes sont connues de France Volontaires et reconnues pour leur sérieux et leur motivation pour accueillir un bénévole en mission.

France Volontaires ne propose que des missions s'inscrivant dans une démarche d'aide au développement mobilisant les compétences professionnelles des bénévoles. Elle ne propose pas de missions d'éco-volontariat, ni de missions d'initiation ou de découverte à caractère humanitaire.

Elle considère par ailleurs que les missions de soutien scolaire se substituent à des initiatives devant plutôt relever d'associations locales.



### France Volontaires

11, rue Maurice Grandcoing - BP 220  
94203 Ivry-sur-Seine Cedex  
01 53 14 20 30

[www.france-volontaires.org](http://www.france-volontaires.org)



## Quelles modalités ?

Une convention de partenariat est signée avec France Volontaires. Elle peut concerner un volume de missions à réaliser ou au contraire, ne concerner qu'une seule mission.

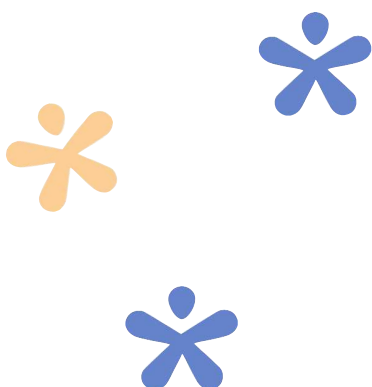
Les prestations de France Volontaires couvrent :

- l'aide à la sélection du bénévole
- sa préparation au départ (mise en relation avec le partenaire, journée de formation...)
- la mise à disposition du billet d'avion, réservation de l'hébergement...
- l'assurance spécifique

Une lettre de mission est signée entre le bénévole et France Volontaires. Il est également invité à signer la Charte des Volontariats Internationaux d'Echange et de Solidarité. Aucune « cotisation » n'est demandée.

Une fiche d'évaluation de la mission est proposée au bénévole, ainsi qu'à l'association bénéficiaire. Au bout de 3 missions réalisées auprès d'un même bénéficiaire, un permanent du siège de France Volontaires se rend sur le terrain pour en apprécier l'impact.

Le coût moyen d'une mission de 2 semaines est de 3 000 euros. France Volontaires ne travaille que sur forfait. Un reçu fiscal peut être émis.



## Partenaires

- *VIVENDI, Fondation SFR, Fondation PPR pour la dignité et les droits des femmes, Groupe La Poste, La Banque Postale, Comité d'Entreprise de l'ADEME,*
- *Conseil général du Cher, Conseil général du Finistère, Conseil régional du Centre, Conseil régional PACA...*

## Bénéficiaires



### **Maroc**

*UCPA Maroc  
ANOC Chefchaouen  
AMAPPE  
UNFM Tétouan*

### **Madagascar**

*SOKAPILA Tuléar*

### **Bénin**

*CREDI-ONG*

### **Sénégal**

*PACTE  
Tilibo Horizons  
CNVAF*

### **Ghana**

*Alliance française*

### **Mali**

*FECONG*